Mise à jour le 8/08/2014 , par Jean-Noël - AFLAR et Fanny - Rédactrice

25 JUIL.

Dites non au déremboursement des traitements de l'arthrose. Signez la pétition maintenant !

Traitements Médicaux, Déremboursement, Assurance-Maladie

L'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale (AFLAR*) invite toutes les personnes concernées par l'arthrose, les patients et leurs proches, à rejoindre la mobilisation pour dire « Non au déremboursement des traitements de l'arthrose » qui est envisagé par le gouvernement.

Ce déremboursement concerne les AASAL - Anti-Arthrosiques Symptomatiques d'Action Lente - et les visco-supplémentations par acide hyaluronique.

Plus de 70 000 signatures ont déjà été obtenues, **l'association compte en obtenir au moins 150 000**. Remplissez le formulaire ci-contre pour refuser une médecine à deux vitesses.

**Reconnue d'utilité publique depuis 1937*

127773 signataires

Pétition : Non au déremboursement des traitements de l'arthrose !

Civilité (obligatoire) Sélectionner

Votre prénom : (obligatoire)

Votre nom : (obligatoire)

Votre email : (obligatoire) - Vérifiez-le bien, SVP

☐ Oui, je souhaite recevoir la Newsletter de l'AFLAR

Signer ›